



Commune de LARUNS

Demande d'autorisation d'écobuage

Cœur du Parc national des Pyrénées

Monsieur le Directeur,

Je soussigné(e), Daniel CARREY, Président de la Commission syndicale du Bas-Ossau, sollicite, suite à la Commission Locale d'Ecobuage du 6/3/2020, l'autorisation de réaliser l'écobuage suivant :

Commune :	LARUNS	Lieu-dit :	Anéou Tourmount
Mode opératoire :	Pied par pied	Période de réalisation :	De mai 2020 à octobre 2020
Responsable du feu :	ARRIBE Didier		
Coordonnées du responsable du feu :	06 70 21 11 75		
	adresse postale : 64260 BESCAT		
	mail :		
	téléphone :		

Je joins à cette demande un plan de situation au 1 : 25 000.

Je vous remercie d'avance et vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Louvie-Juzon, le 25 mai 2020.



PROGRAMME D'ECOBUAGE

DEMANDE (Article 5)

A déposer en mairie du lieu d'écobuage au moins 1 mois avant la date de l'opération (sauf dérogation)

Je soussigné(e),

Nom : ARRIBE Prénom : DIDIER

Adresse : 12 CHEMIN HERRELORE 64260 BESCAT Tél : 0670211175 0670211175

déclare avoir l'intention de pratiquer l'écobuage dans le respect de l'arrêté préfectoral susvisé,
sur les terrains ci-après désignés :

Commune : LARUNS

Lieu-dit : ANEOU TOURMOUNT

Superficie à écobuer : 17 ha

Nombre de participants à l'opération : 4

Numéro de chantier : 5

Période prévisible de l'écobuage : de 03/2020 à 10/2020

Si la personne chargée de la mise à feu n'est pas le demandeur : Nom : DIDIER ARRIBE - 0670211175

Fait à *Laruns* le *11* / *02* / *20* *20*

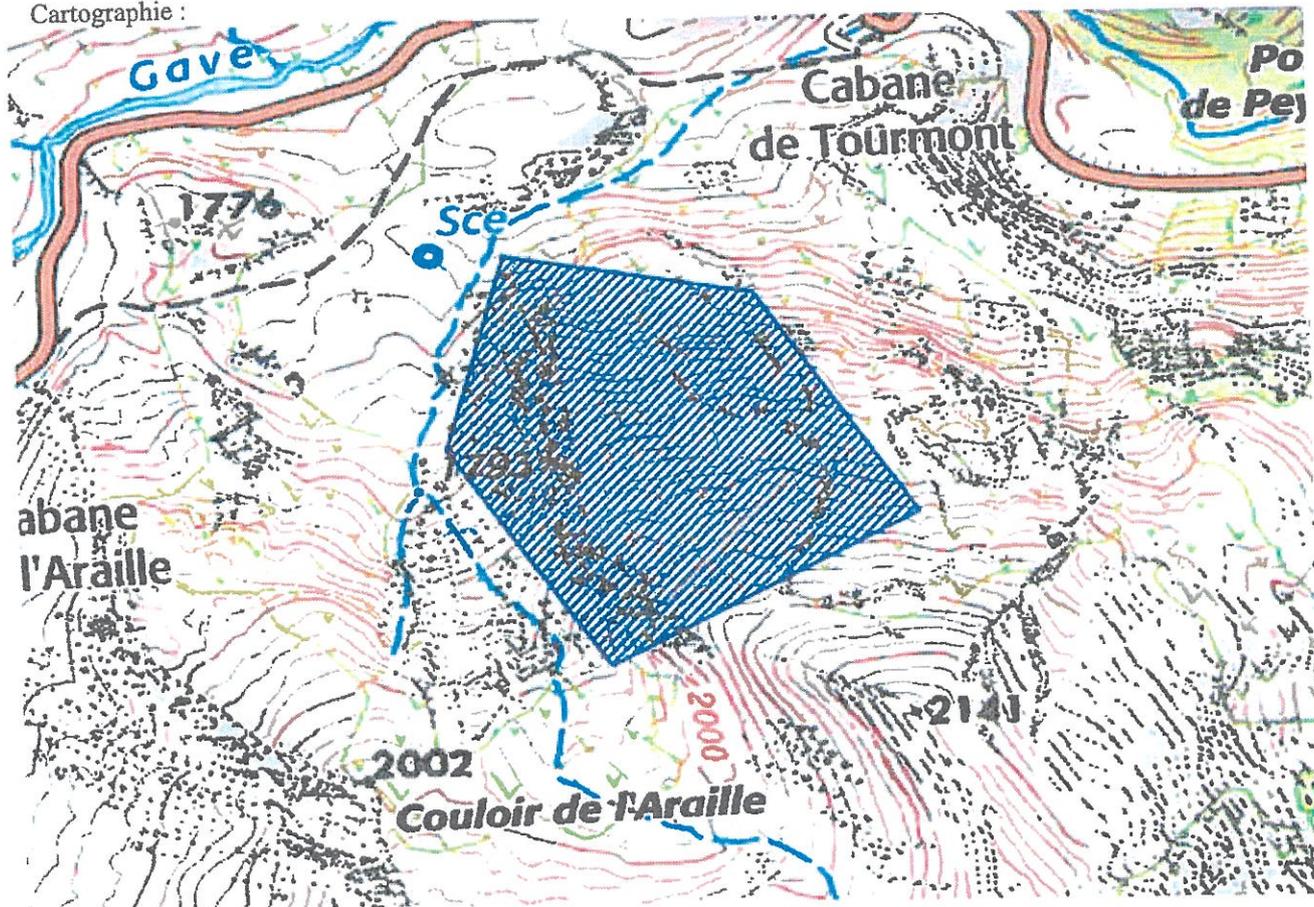
Le responsable

Le propriétaire,

l'ayant droit

(Signature du propriétaire ou des ayants droit précédée de la mention manuscrite "Bon pour accord")

Cartographie :



Se munir obligatoirement de cette autorisation sur le chantier
Ne donner le feu que de jour et par temps calme - Assurer une surveillance permanente du feu

DEMANDE (Article 5)

A déposer en mairie du lieu d'écobuage au moins 1 mois avant la date de l'opération (sauf dérogation)

Je soussigné(e),

Nom : ARRIBE Prénom : DIDIER

Adresse : 12 CHEMIN HERRELORE 64260 BESCAT Tél : 0670211175 0670211175

déclare avoir l'intention de pratiquer l'écobuage dans le respect de l'arrêté préfectoral susvisé,
sur les terrains ci-après désignés :

Commune : LARUNS

Lieu-dit : ANEOU TOURMOUNT

Superficie à écobuer : 17 ha

Nombre de participants à l'opération : 4

Numéro de chantier : 5

Période prévisible de l'écobuage : de 03/2020 à 10/2020

Si la personne chargée de la mise à feu n'est pas le demandeur : Nom : DIDIER ARRIBE - 0670211175

Fait à *Laruns* le *21* / *02* / *2020*

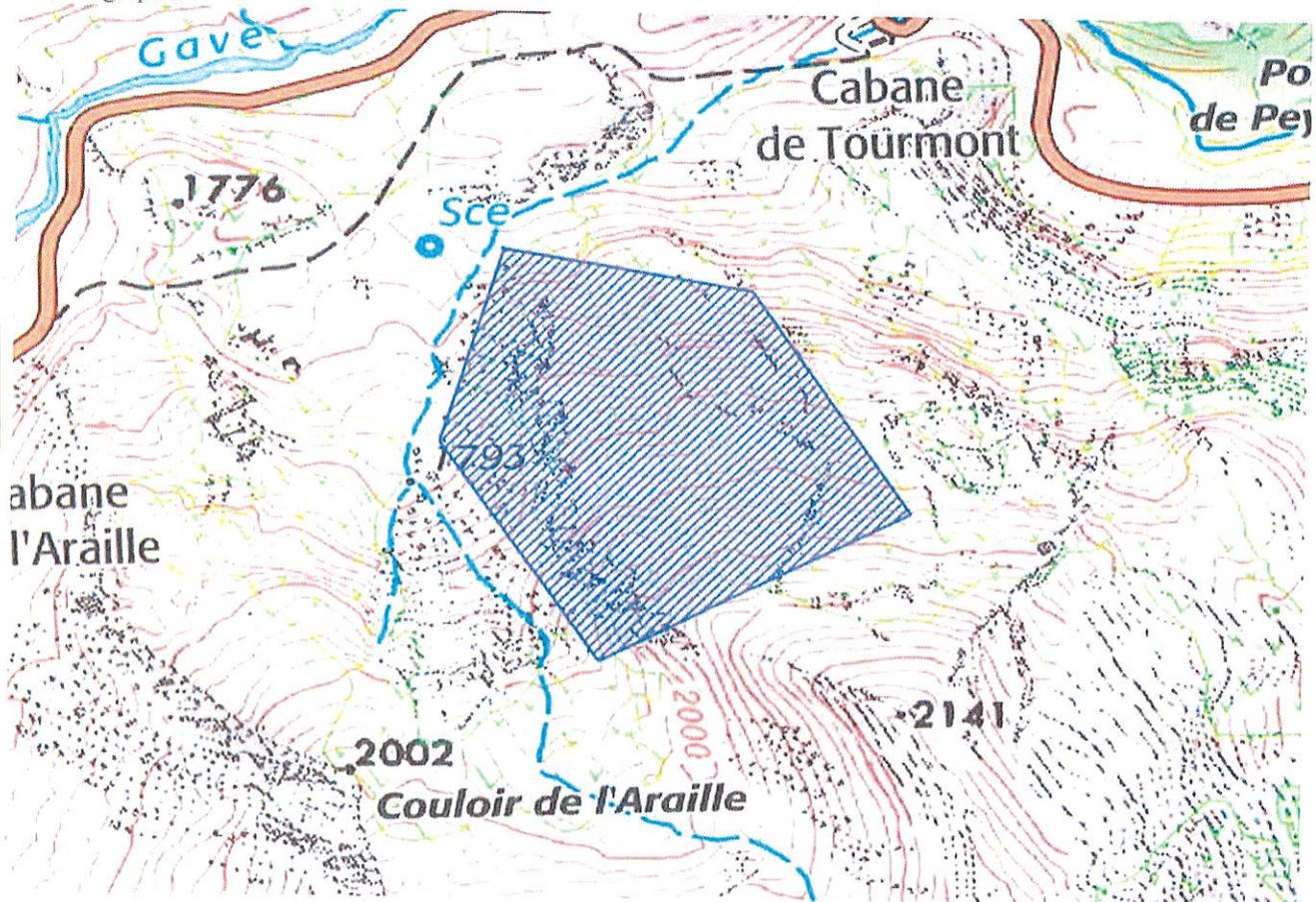
Le responsable

Le propriétaire,

l'ayant droit

(Signature du propriétaire ou des ayants droit précédée de la mention manuscrite "Bon pour accord")

Cartographie :



Se munir obligatoirement de cette autorisation sur le chantier
Ne donner le feu que de jour et par temps calme - Assurer une surveillance permanente du feu

AVIS DE LA COMMISSION LOCALE D'ECOBUAGE (article 6) lorsqu'elle existe

Fait à Laruns - Puzos le 6/02/2020
 nom, qualité et signature *[Signature]* avis favorable

AVIS DE L'ONF (article 6) à moins de 200m des forêts

écobuage à plus de 200m de la forêt

Fait à Laruns le 6/03/2020
 nom, qualité et signature *[Signature]* JCA

DECISION DU MAIRE (article 6)

Je soussigné(e) Robert CASADE SAÏO, Maire de la commune de LARUNS
 ayant pris connaissance de la demande et des avis ci-dessus

décide d'autoriser de refuser
 l'opération d'écobuage mise en oeuvre par le demandeur conformément en dépit des avis ci-dessus
 en vertu de mes pouvoirs de police et dans le cadre des règlements en vigueur.

Le jour de la mise à feu, le responsable doit s'assurer que les services suivants ont été alertés avant 10h (article 7) :



le service d'incendie et de secours :

Tél. 05.59.14.61.10

le maire

Tél. 05 59 05 32 15

Si le maire n'est pas joignable, prévenir directement :

la gendarmerie

Tél. 05 59 05 49 87

l'ONF

Tél. 05 59 05 40 04 07 78 46 63 55

Prescriptions particulières :

Fait à Laruns le 9/3/2020
 signature et cachet
 le Maire,



Destinataires du présent formulaire, une fois revêtu de la décision du maire :

- Responsable de l'incinération
- Propriétaire ou ayant droit
- SDIS
- ONF

Destinataire du tableau récapitulatif des demandes autorisées accompagné d'une carte de situation :

- Gendarmerie nationale
- Préfecture ou sous préfecture
- DDTM
- ONCFS